Patrice Bessac, maire de Montreuil, Riva Gherchanoc, adjointe au Maire, déléguée à la Santé et André Cicolella, président du Réseau Environnement Santé ont signé ce jour, la Charte d'Engagement des Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens, à l'occasion de l'élaboration du Contrat Local de Santé de Montreuil (93).

Cette charte vise à protéger la santé et le bien être des habitants et des écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire des effets délétères sur l'organisme touché ou sur ses descendants constatés par l'augmentation de maladies chroniques comme l'obésité, le diabète, les cancers, les troubles du comportement, l'asthme...

Concrètement, la Ville de Montreuil va mettre en œuvre, dans l'année, des dispositions permettant de restreindre puis d'éliminer l'usage des produits phytosanitaires et biocides contenant des perturbateurs endocriniens et des substances classifiées cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions.

Déjà, les agents municipaux de la propreté des bâtiments confectionnent eux-mêmes certains produits de nettoyage sans perturbateurs endocriniens.

Avec le passage en cette rentrée des classes à 70 % de composants bio dans les cantines scolaires et la suppression de la vaisselle plastique, Montreuil met d'ores et déjà en œuvre l'engagement de réduction à l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation et les matériels de cuisine.

La Ville va également favoriser l'information de la population, des professionnels de santé, des agents du service public et des professionnels de la petite enfance sur l'enjeu de la lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Enfin des critères d'éco-conditionnalité éliminant progressivement les perturbateurs endocriniens, seront inscrits dans les contrats et les achats publics comme ce sera le cas pour le renouvellement du marché d'approvisionnement des cantines scolaires fin 2019.